

Vérité des comptes

# Il faudrait présenter la facture des services publics aux Français

Cela éviterait à certains d'entre eux de réclamer à la fois moins d'impôts et plus de services publics



© Freepik



*Mécomptes publics, François Ecalte*

Gérald Darmanin a proposé qu'on envoie chaque année à tous les Français le coût réel des services publics qu'ils ont utilisés, sous la forme d'une simulation personnalisée. Non pas pour le leur faire payer, mais pour que chacun prenne conscience de la façon dont ses impôts sont employés.

Il est en effet essentiel que les Français prennent conscience de l'importance des services publics financés grâce à leurs impôts. Cela éviterait à certains d'entre eux de réclamer à la fois moins d'impôt et plus de services publics, en considérant que c'est possible simplement en réduisant le budget de l'Élysée et des assemblées.

“Cette “facture” complète et détaillée est toutefois impossible à établir en l'état actuel des systèmes d'information et ne le sera probablement pas avant très longtemps”

Cette “facture” complète et détaillée est toutefois impossible à établir en l’état actuel des systèmes d’information et ne le sera probablement pas avant très longtemps. En effet, il faudrait que l’administration constitue une grande base de données sur notre utilisation des services publics, et donc notre vie personnelle : hospitalisation pour telle pathologie, instance judiciaire en cours, modes de transport... Sans doute heureusement pour notre liberté, ce n’est pas encore possible. En outre, la comptabilité analytique de l’État est rudimentaire et celle de la plupart des collectivités locales est inexistante. Enfin, il est très difficile d’individualiser le bénéfice de certains services publics comme la Défense nationale.

## Coût d’hospitalisation et de scolarisation

Les Français pourraient néanmoins recevoir la “facture” de quelques services publics car elle pourrait être établie sans trop de difficultés.

Ce pourrait être le cas des services hospitaliers. Les établissements de santé facturent en effet le prix de presque tous les séjours à la Sécurité sociale grâce à un système d’information très perfectionné. Cette facture pourrait être envoyée aux patients pour information. Elle pourrait faire apparaître les financements apportés par le patient lui-même, l’assurance maladie obligatoire, les assurances complémentaires et l’État.

■ “Les Français pourraient recevoir la “facture” de quelques services publics car elle pourrait être établie sans trop de difficultés”

Le coût d’une année de scolarisation dans le primaire ou d’une année d’études dans les principales filières du secondaire et du supérieur est également assez bien connu. La facture pourrait être adressée aux parents des élèves de l’enseignement scolaire et aux étudiants.

La mesure de ces coûts repose inévitablement sur une comptabilité analytique avec des clés souvent conventionnelles de répartition des frais indirects qui seront toujours discutables. Pour crédibiliser ces factures, il faudrait donc qu’elles soient vérifiées par la Cour et les chambres régionales des comptes.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

Publié le 28/03/2019

Catégories :

Social & sociétal / Economie / Affaires publiques / Mécomptes publics /